

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Woolliams:** Il y en a d'un bout à l'autre du pays.

**L'hon. M. MacEachen:** Je crois qu'on peut louer le gouvernement d'avoir vu la nécessité d'accorder la haute priorité au programme d'expansion économique régional du ministre.

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je demandais au ministre s'il allait bientôt faire une déclaration sur un point précis. Je ne lui ai pas demandé un discours politique en réponse à une question que je n'ai pas posée.

Je vais répéter la question, monsieur l'Orateur. Le ministre voudra-t-il faire bientôt une déclaration sur le problème que je lui ai signalé?

**L'hon. M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, je serai heureux de faire une déclaration non politique à la question politique qu'on m'a posée.

[Français]

**M. Gilbert Rondeau (Shefford):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Je voudrais demander à l'honorable ministre, qui vient de nous dire que le nombre de chômeurs au Canada diminue, de nous expliquer pourquoi le nombre des gens qui touchent des allocations de bien-être social a augmenté proportionnellement au nombre de ceux qui sont en chômage?

**M. l'Orateur:** Il me semble que la question de l'honorable député est de nature à susciter un débat. J'ai l'impression que nous avons amorcé le débat que l'honorable député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) avait proposé, et nous pourrions maintenant revenir aux questions.

## LA CONFÉDÉRATION CANADIENNE

### MOYEN POSSIBLE DE PROMOUVOIR L'UNITÉ NATIONALE

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, je désire poser à l'honorable secrétaire d'État une question que je pourrais aussi bien poser à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

J'assistais hier soir à une réunion de l'Association Pro-Canada, à Montréal, où j'ai entendu un chœur de chant composé de 80 adolescents de Trois-Rivières. Est-ce que le secrétaire d'État serait disposé, au nom de l'unité nationale, à favoriser une tournée de cette troupe à travers tout le Canada?

**M. l'Orateur:** Cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

[L'hon. M. MacEachen.]

[Traduction]

## L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

### L'EXTRADITION DE HAL BANKS

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Comme le secrétaire d'État des États-Unis a dit clairement que le nouveau gouvernement américain s'attendait à une demande d'extradition concernant M. Hal Banks et comme le gouvernement de l'Ontario est nettement en faveur de l'extradition de M. Banks, qui doit répondre d'accusations de parjure, j'ai demandé mardi dernier au premier ministre si le gouvernement se proposait d'agir en vue de cette demande d'extradition. Le premier ministre a déclaré que le ministre de la Justice me donnerait une réponse. Puisque le ministre a pu examiner à loisir depuis deux jours cette importante question, y répondra-t-il maintenant de façon détaillée?

**L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice):** Je répondrai volontiers à ce discours, monsieur l'Orateur. Comme je le signalais à la Chambre le 20 novembre dernier, au cours du débat sur les crédits du ministère de la Justice, les légistes de ce ministère sont d'avis que, du point de vue judiciaire, l'affaire Banks est classée, puisque les procédures d'extradition ont pris fin aux États-Unis. On en est arrivé à cette conclusion après avoir consulté l'avocat-conseil américain, M. Richard Kuh, de New York. M. Kuh était précisément l'avocat-conseil du gouvernement de l'Ontario, en ce qui concerne les procédures d'extradition.

Le sénateur américain Fannin s'est entretenu avec le secrétaire d'État, M. William Rogers, la semaine dernière, lundi exactement, et selon le sénateur, d'après les journaux, M. Rogers est d'avis qu'on ne peut rouvrir le dossier à moins que le Canada ne le demande. Si le compte rendu de la réunion est complet et fidèle, il semble qu'une nouvelle demande d'extradition de la part du Canada pousserait le gouvernement américain à entreprendre d'autres démarches. Voilà pourquoi le député a posé la question.

**Une voix:** Vous avez raison jusqu'ici.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le ministre conviendra sûrement qu'une telle déclaration devrait être faite normalement à l'appel des